

05.10.2026

De nouvelles arrivées renforcent les pratiques en droit des sociétés et transactions au sein de NKF

Communiqué de presse

Les associés Andreas Müller et Margrit Marti, ainsi que les conseils Philippe Baumann et Juliette Buob, rejoignent NKF.

Niederer Kraft Frey a le plaisir d'accueillir au sein de son cabinet une équipe d'avocats de grande renommée. Andreas Müller et Margrit Marti, associés spécialisés en droit des sociétés et fusions-acquisitions, ont rejoint le cabinet le 1er octobre 2026; ils seront rejoints dans les mois à venir par Philippe Baumann, conseil en propriété intellectuelle et technologies de l'information, ainsi que par Juliette Buob, conseil en droit fiscal. Ces nouvelles arrivées renforcent encore les pratiques de premier plan de NKF en droit des sociétés et fusions-acquisitions, en propriété intellectuelle et technologies de l'information, ainsi qu'en droit fiscal.

Juerg Bloch, Managing Partner de NKF, commente : « Avec l'arrivée d'une équipe bien établie de spécialistes disposant d'une expérience reconnue dans les secteurs des sciences de la vie et des technologies, nous renforçons notre capacité à fournir des services interdisciplinaires; la combinaison de conseils en matière de droit des sociétés, fiscalité et propriété intellectuelle renforcera encore notre offre en matière de transactions complexes, tant nationales qu'internationales, et de projets stratégiques. »

Andreas Müller ajoute : « Ce qui nous a attirés vers NKF, c'est l'environnement entrepreneurial et la possibilité de nous consacrer entièrement au travail en faveur de nos clients. Avec Margrit, Philippe, Juliette et les collaborateurs qui nous rejoignent, ainsi que nos nouveaux collègues au sein de NKF, nous pouvons offrir un service encore plus performant en tant qu'équipe pleinement intégrée. »

La pratique d'Andreas Müller se concentre sur les opérations de fusions et acquisitions publiques et privées, de private equity et de marchés des capitaux. Il conseille régulièrement des entreprises des sciences de la vie et de la technologie sur leurs transactions les plus importantes tout au long de leur existence. En outre, Andreas assiste des conseils d'administration et des directeurs sur des questions complexes de gouvernance d'entreprise, de droit boursier et de rémunération des dirigeants, ainsi que dans des situations de défense contre les OPA et d'activisme actionnarial. Andreas a été nommé Lexology European M&A and Governance Lawyer of the Year 2025 et a reçu le Lexology Client Choice Award for Governance or M&A (Switzerland) chaque année durant la période allant de 2022 à 2026. Il est reconnu dans tous les principaux guides juridiques, notamment Chambers Global, Legal 500 et IFLR1000.

La pratique de Margrit Marti se concentre sur les opérations de fusions et acquisitions, de private equity et de capital-risque. Elle possède une vaste expérience dans l'accompagnement d'entreprises technologiques et des sciences de la vie, d'investisseurs et de fondateurs dans le cadre de transactions transfrontalières complexes en matière de fusions et acquisitions et de financement, d'introductions en bourse et d'autres opérations sur les marchés des capitaux. En outre, elle



conseille régulièrement ses clients en matière de droit des sociétés, de droit boursier et de gouvernance d'entreprise. Margrit est régulièrement reconnue comme Notable Practitioner par IFLR1000 depuis 2019.

La pratique de Philippe Baumann se concentre sur les transactions en matière de propriété intellectuelle et de technologies de l'information, en particulier dans les secteurs des sciences de la vie et de la technologie. Il conseille des entreprises sur les transactions de licence, les collaborations dans la recherche et développement, les contrats de services et de fourniture, ainsi que les projets informatiques et d'externalisation. Il possède une vaste expérience dans la rédaction et la négociation de contrats commerciaux complexes. Outre son expertise juridique, il dispose d'une expérience pratique en matière de développement de logiciels. Philippe est reconnu comme Leading Associate en TMT en Suisse par Legal 500 et comme Rising Star en Suisse par IP STARS.

Juliette Buob se concentre sur la planification et la structuration fiscales dans le cadre de transactions de fusions et acquisitions, de réorganisations, de planification successorale, de family offices et de trusts. Elle conseille régulièrement sur les implications fiscales de transactions et de structures complexes, avec un accent particulier sur la recherche de solutions pratiques et efficaces sur le plan commercial. Elle conseille également des fondateurs et des entreprises sur des plans d'intéressement des employés fiscalement avantageux. Juliette est experte fiscale diplômée suisse et intervient en tant que chargée de cours dans le programme de formation du diplôme d'expert fiscal suisse ainsi qu'en tant qu'examinatrice lors des examens oraux finaux.

Contact pour les médias

Stefanie Seibold, Head of Marketing & Communications
Tel +41 58 800 84 74, stefanie.seibold@nkf.ch

Pavlina Smidrkalova, Marketing & Communications Manager
Tel +41 58 800 84 44, pavlina.smidrkalova@nkf.ch

À propos de NKF

Niederer Kraft Frey est un cabinet d'avocats suisse de premier plan avec des bureaux à Zurich et à Genève. Le cabinet conseille des entreprises, des institutions financières, des investisseurs et des entrepreneurs dans tous les domaines du droit des affaires afin de les aider à atteindre leurs objectifs stratégiques et à favoriser la croissance de leurs activités.

www.nkf.ch